

Réseau européen DECET¹

Le travail en réseau pour renforcer le respect pour la diversité et pour améliorer la qualité de l'éducation des jeunes enfants

Anke van Keulen, DECET coordination, Bureau MUTANT, Les Pays Bas

Introduction

Les problèmes d'exclusion, de ségrégation culturelle et/ou sociale et d'inégalité des chances mettent au défi le système éducatif de tous les pays européens, ainsi que les pratiques éducatives à tous les niveaux, mais en particulier dans le champ de la petite enfance.

Le réseau européen DECET (Diversity in Early Childhood Education and Training) a été instauré pour faire face aux questions de la diversité et de l'équité. Il vise à promouvoir l'égalité et à célébrer la diversité dans le cadre des services d'accueil de la petite enfance et de la formation, dans l'esprit de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant. Le réseau existe depuis 1998 et ses partenaires au R.U., en Irlande, aux Pays Bas, en Allemagne, en France, en Belgique, en Espagne et en Grèce soutiennent activement ses objectifs.

Les organisations dans le cadre du réseau représentent tous les domaines d'activité relatifs à l'éducation et à l'accueil de la petite enfance. Certaines organisations sont en lien direct avec les universités ou les institutions dans la structure universitaire elle-même (par ex : à Berlin, Gent, Glasgow et Birmingham), d'autres sont des agences privées travaillant comme ONG (Organisations non gouvernementales) dans le champ de l'ECD (les Pays Bas et la Grèce), des écoles de formation d'enseignants (France), des associations d'enseignants (Espagne) et des organisations représentant les parents et les éducateurs et/ou les minorités (France, Irlande).

La déclaration de mission DECET et le cadre légal

La convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et le Traité d'Amsterdam de L'Union Européenne (entre autres lois internationales et européennes) constituent des politiques claires et précises relatives à l'exclusion et à la discrimination. De nombreux pays européens disposent d'une législation nationale ou régionale relative à la discrimination et à la diversité dans le cadre de l'éducation. De ce fait, le réseau européen des modes d'accueil a publié 40 objectifs « pour la qualité dans les services aux jeunes enfants », en 1996, devant être atteints dans un délai de dix ans, c'est à dire en 2006. Certains de ces objectifs concernent l'accès aux services « qui affirment la valeur positive de la diversité et offrent aux enfants et aux parents une reconnaissance et un soutien à la diversité par rapport à la langue, l'ethnie, la religion, le genre ou la présence de handicaps. Ils devraient également déjouer les stéréotypes. »

La déclaration de mission DECET basée sur la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (art. 2), est :

« Tous les enfants et adultes ont le droit d'évoluer et se développer dans un contexte qui offre équité et respect de la diversité.

Enfants, parents et éducateurs ont droit à des services d'accueil et d'éducation de la petite enfance de qualité, libre de toute forme de discrimination - directe ou indirecte, individuelle ou structurelle - due à leur race, couleur, sexe, langue, religion, opinion politique ou autre, origine nationale, ethnique ou sociale, situation de fortune, incapacité, naissance ou tout autre statut. »

¹ Cet exposé est fondé sur les articles suivants :

- Anke Krause. *Presentation of the DECET network. Dans : Diversity and Equity in Early Childhood Training in Europe. DECET network, dans la presse.*
- Anke van Keulen. *The European network DECET. Common goals, different approaches. Dans : Young children aren't biased, are they?! Amsterdam, SWP, 2004.*



SESSIONS PLENIERES

Séminaire européen Respect pour la Diversité, l'Équité et l'Insertion Sociale

Dans ce but, le réseau DECET encourage le développement de connaissances, compétences et attitudes, qui puissent rendre enfants et adultes capables de construire ensemble des services d'accueil et d'éducation de la petite enfance et des communautés où chacun :

- a un sentiment d'appartenance,
- est soutenu pour développer les différents aspects de son identité,
- peut apprendre l'un de l'autre au-delà des barrières culturelles et autres
- peut participer en tant que citoyen actif
- s'attaque activement aux préjugés grâce à une communication ouverte et une volonté d'évoluer
- collabore pour défier les formes institutionnelles de préjugés et discriminations

Les objectifs du réseau

Le Réseau européen DECET vise à promouvoir l'équité et à célébrer la diversité dans le cadre des services de la petite enfance et de la formation, dans le sens de la déclaration de mission, c'est à dire :

- Le travail en réseau avec les formateurs, les éducateurs, les chercheurs et les décideurs de toute l'Europe ;
- La promotion active et de façon critique de la qualité dans les services d'accueil de la petite enfance, et notamment, l'équité, l'accessibilité et le respect pour la diversité ;
- Le développement de nouvelles connaissances et de nouveaux abords dans ce domaine ;
- Le travail en collaboration avec d'autres réseaux à l'intérieur et à l'extérieur de l'Europe.

Profits et engagement

Les profits du travail en réseau au niveau européen sont clairement reconnus par tous les partenaires du réseau DECET. En effet les objectifs visés sont établis de manière à bénéficier à tous les partenaires.

Ils favorisent les échanges entre les formateurs, les praticiens, les chercheurs et les décideurs au travers de l'Europe. Les exemples de telles actions sont les suivants :

- Réunion entre les partenaires DECET deux fois par an ;
- Projets transnationaux dans le cadre desquels deux pays ou plus collaborent au développement de la formation et des méthodes ;
- Des contributions que les membres du DECET versent pour les sessions de formation dans les pays de chacun et les institutions ;
- Une base solide pour la promotion du thème de la diversité au sein des pays encore peu ouverts à ce concept. L'invitation lancée aux partenaires du réseau à participer aux conférences et aux meetings nationaux avec les professionnels et les décideurs, offrant alors l'opportunité de perpétuer la perspective nationale sur un plan européen, valorise de manière incontestable le réseau européen. (De 1998 à 2005 des conférences entre les partenaires DECET se sont tenues à Gent, Paris, Dublin, Bruxelles, Londres, Lyon, Amsterdam, Athènes, Berlin et Glasgow).

Le réseau DECET promeut également ses objectifs en développant de nouvelles conceptions et de nouvelles connaissances dans ce domaine. Les exemples sont les suivants :

- une semaine de formation de formateurs pour tous les membres, ateliers et séminaires ;
- un développement mutuel des nouvelles ressources dans le cadre du réseau, également valable dans le contexte national. Le centre d'intérêt spécifique du réseau DECET, qui met en avant la collaboration transnationale visant à produire des ressources transnationales, par exemple, matériels, vidéos et approches de formation et développement de théories, procure au réseau une force et une stabilité particulière.

Enfin, le réseau DECET promeut ses objectifs en travaillant en collaboration avec d'autres réseaux au sein et en dehors de l'Europe.



SESSIONS PLENIERES

Séminaire européen Respect pour la Diversité, l'Équité et l'Insertion Sociale

Il existe par exemple des liens avec l'Association internationale Step by Step (ISSA) qui représente 30 pays en Europe de l'est et du centre, avec le réseau européen « Men in Childcare » (les hommes dans les lieux d'accueil) et avec des réseaux en Australie et en Amérique latine.

Pas de profit sans engagement

Chacun des partenaires s'engage dans des actions visant à mettre en application la mission et les objectifs du réseau dans leur pays respectif. Les partenaires qui bénéficient de l'oeuvre du réseau sont ceux qui perçoivent clairement la valeur ajoutée pour leur travail au niveau national : pour eux, la collaboration constitue un renforcement des capacités au niveau individuel et institutionnel. Toutefois, il est évident que cette structure en réseau ne profite pas aux partenaires sans un sérieux engagement de leur part.

Les éléments permettant de distinguer un réseau d'une organisation sont : Dans le cadre de la structure et dans le degré de flexibilité, ainsi que dans la capacité du réseau à réagir rapidement aux demandes de changement et aux nouvelles situations. Les réseaux sont associés au potentiel de rassemblement des forces issues de différents domaines, afin de développer et d'atteindre les objectifs communs. Cela en rapport avec un sentiment de « sens commun », visant à rapprocher les projets et les organisations qui travaillent dans les mêmes domaines et dans les mêmes objectifs. Ceci afin de stimuler et de partager les connaissances, les expériences et les ressources et d'utiliser ce potentiel pour travailler ensemble dans le cadre d'un projet de recherche commune.

Propriété – une clé de durabilité pour le réseau

L'un des principaux objectifs visés par le réseau DECET est de rassembler les forces pour une recherche commune. Un second objectif est inscrit dans la durabilité des changements et des résultats au niveau national et européen. Les expériences menées au cours des dernières années ont démontré que les partenaires au sein du réseau requiert une solide identification avec le réseau et ses objectifs afin d'atteindre ce but. Les bénéficiaires personnels et professionnels doivent être équilibrés pour assurer l'engagement : travailler *au sein* du réseau et non *pour* le réseau constitue un sujet de recherche de partenaires clés. Il est absolument nécessaire que chaque partenaire s'engage en prenant la responsabilité de garantir le bon maintien des affaires importantes, bénéfiques et correctement appliquées.

Bien agir au bon moment – efficacité et rendement du réseau

Travailler pour valoriser l'équité et le respect pour la diversité dans le contexte d'un réseau requiert une évaluation régulière des stratégies développées par les membres du réseau DECET. Cela nécessite, entre autre, de déterminer les modifications réalisées au cours des actions, par ex. : les modifications résultant d'une alliance des efforts ainsi que des activités individuelles. Ainsi, il reste à savoir si le réseau profite pleinement de tous ses avantages, en promouvant la « valeur ajoutée » pour les acteurs du réseau : c'est à dire, des résultats de recherche et un développement de pratiques, de nouvelles connaissances et une réelle influence. Ces critères permettent de démontrer l'influence effective des ressources, au travers de l'engagement dans le réseau.

Développement et planning

Deux ans après sa création, une base pour le travail futur du réseau DECET était instaurée. La phase suivante (2001-2003) fut l'occasion de la création de groupes de travail dans le sens de la promotion de la coopération transnationale orientée vers le résultat du réseau. Tous les partenaires du réseau étaient impliqués dans au moins un des trois groupes de travail.

- Le groupe de travail « Approche de formation – Diversité et équité dans les milieux d'accueil de la petite enfance » vise à développer une approche de formation, sur la base d'exemples dans les différents pays européens, fondée sur la diversité et l'équité dans les milieux d'accueil de la petite enfance. Le manuel décrit le cadre de la collaboration DECET et des méthodes appropriées pour le travail sur l'équité et sur le respect pour la diversité auprès des



SESSIONS PLENIERES

Séminaire européen Respect pour la Diversité, l'Équité et l'Insertion Sociale

praticiens. Les expériences de formation sont testées dans les différents pays avant d'être inscrites dans le manuel de formation. Les partenaires DECET mettent en application le manuel de formation dans le cadre de la formation initiale principale et dans le cadre de la formation en cours d'emploi dans les divers pays. Le manuel de formation est disponible sur le site : www.decet.org.

Le groupe de travail « Pratiques significatives » vise à réaliser une vidéo/DVD destinés à un usage de formation et présentant les pratiques significatives « sans discriminations » dans les divers pays, en expliquant comment ces pratiques peuvent varier en fonction des contextes. Le DVD « Lullaby for Hamza » présente quatre exemples à Gent/Belgique, Aubry/France, Berlin/Allemagne et Birmingham/Angleterre. Un journaliste guide les spectateurs d'un lieu d'accueil à un autre en utilisant la langue du pays visité.

Le DVD est réalisé en quatre versions : en anglais, en allemand, en flamand et en français et a même été traduit en espagnol. Un livret accompagne le DVD et fournit des informations complémentaires relatives aux services d'accueil et à leur contexte.

Dans le cadre du programme 2004 –2006 de nouveaux groupes de travail sont mis en place

- **GT pour l'amélioration et la diffusion des méthodes et des approches :**

Ce groupe de travail se concentre sur l'amélioration et la diffusion des méthodes de travail avec les praticiens et les formateurs (en renseignant les familles dans le lieu d'accueil) et avec les praticiens et les enfants (activités artistiques).

- **GT pour la formation des formateurs** pour préparer et réaliser le « séminaire européen et la formation de formateurs sur l'équité et le respect pour la diversité » Barcelone les 15-19 mai 2006). Ce travail est fondé sur les expériences des partenaires du réseau DECET et des autres experts dans ce domaine.

- **GT sur la recherche participative pour donner du sens aux pratiques significatives** pour accroître les connaissances communes dans le cadre du réseau DECET, afin d'ouvrir le débat sur la question de la qualité de chaque organisation partenaire, d'identifier les méthodes et d'impliquer les parents et les enfants dans une discussion sur la qualité des services d'accueil. Le résultat est l'établissement d'une liste commune des critères de qualité, en fonction des conceptions du respect pour la diversité et d'un outil pour le développement de la qualité par le biais d'une évaluation interne pour un complexe exemplaire des critères.

Plans stratégiques

En parallèle avec leur engagement dans les groupes de travail, les partenaires sont également impliqués dans le développement des contours et des structures du réseau. Les plans stratégiques 2004-2006 du réseau inclus également :

- le partage des responsabilités dans le réseau pour accroître l'engagement des partenaires et pour renforcer les structures démocratiques ;
- la recherche et l'invitation de nouveaux partenaires au sein du réseau ;
- le renforcement des réseaux nationaux dans chaque pays partenaire : afin de promouvoir son but de devenir un réseau de réseaux ;
- la coopération avec les réseaux internationaux impliqués dans les domaines de la petite enfance et de la diversité ;
- le soutien à chacun sur une base nationale : pour promouvoir le développement au sein des organisations partenaires par le biais de l'inclusion de la diversité dans la mission de l'organisation ;
- le travail sur la politique : par ex. Inviter des décideurs à des conférences de réseau, à des conférences nationales sur la diversité et établir des groupes d'échange entre les décideurs et les professionnels.

La structure du réseau

Les organisations construisent le réseau DECET et représentent les membres de la réunion plénière annuelle. Ainsi, afin de créer, ensemble, des produits concrets dédiés à promouvoir les



SESSIONS PLENIERES

Séminaire européen Respect pour la Diversité, l'Équité et l'Insertion Sociale

questions de diversité, le réseau a décidé d'établir trois projets pour le réseau. Chaque partenaire participe à au moins un des trois groupes de travail.

Chaque groupe de travail est dirigé par un directeur de groupe (limité à une période donnée pour le groupe de travail) qui, au travers de sa mission, est également membre du groupe de direction. Les directeurs des groupes de travail sont responsables du budget assigné au groupe de travail et coordonnent toutes les actions au sein du groupe de travail. Une des organisations du réseau est responsable de la coordination générale. La période est limitée à deux ou trois ans (ce qui correspond approximativement à une étape de travail du réseau) à la suite de quoi la coordination générale passe à l'organisation partenaire suivante. La gestion de la coordination générale consiste en toutes les tâches administratives et autres du réseau.

Voir l'annexe des structures du réseau actuelles.

Le réseau DECET est financé par la Fondation Bernard van Leer (BVLF). Il vise des financements supplémentaires (par ex. : le Fond social européen ou d'autres programmes et financements d'autres fondations de l'UE).

Candidature et admission

Le réseau établit des conseils et des critères pour l'inscription des nouveaux membres, en fonction de leurs expériences. Les critères suivants seront utilisés pour l'admission des partenaires potentiels :

- L'engagement de l'organisation dans le travail conforme à la déclaration de mission DECET
- L'ouverture d'esprit et la volonté de l'organisation pour établir des connaissances et des concepts en relation avec d'autres partenaires DECET au travers des contextes nationaux et internationaux et des barrières culturelles
- Les qualités de l'organisation et les défis auxquels elle fait face
- La capacité de l'organisation à entreprendre des actions stratégiques à long terme
- Le réseau de contacts de l'organisation dans son pays et par conséquent, l'impact éventuel sur la pratique, le programme de formation et/ la politique
- Le potentiel et les occasions que l'organisation rencontrent pour diffuser et mettre en application le travail du réseau dans le pays.



SESSIONS PLENIERES

Séminaire européen Respect pour la Diversité, l'Équité et l'Insertion Sociale

Annexe Structures du réseau DECET

Le schéma présente les structures du réseau dans leur forme actuelle dans le cadre de la phase du travail en réseau 2004–2006.

Partenaires

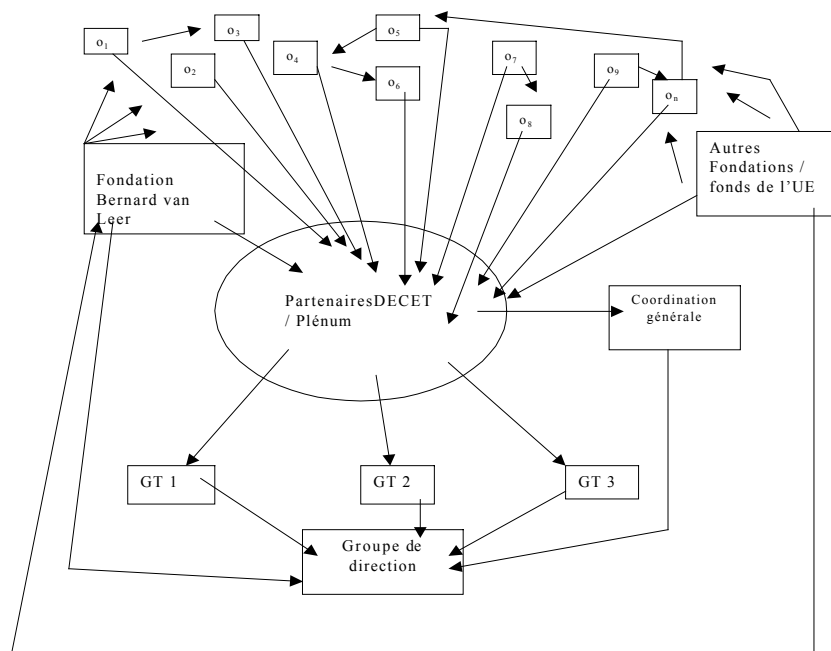
Toutes les organisations construisent le réseau DECET et représentent les membres de la réunion plénière annuelle. O_1 à O_n représentent les partenaires.

Groupes de travail

Afin de travailler en collaboration dans la création de produits concrets qui visent à promouvoir les questions de diversité, les partenaires ont décidé d'établir trois projets ou Groupes de travail (GT), intitulés "GT 1", "GT 2" et "GT 3" sur le schéma. Chaque partenaire participe à au moins un des trois groupes de travail. Chaque groupe de travail est dirigé par un directeur de groupe (limité à une période donnée pour le groupe de travail) qui, au travers sa mission, est également membre du groupe de direction. Les directeurs des groupes de travail sont responsables du budget assigné au groupe de travail et coordonnent toutes les actions au sein du groupe de travail.

Coordination générale

Une des organisations du réseau est responsable de la coordination générale. La période est limitée à trois ans, à la suite de quoi la coordination générale passe à l'organisation partenaire suivante. La coordination générale et les directeurs de groupes de travail collaborent dans le groupe de direction pour préparer les réunions et développer les stratégies de plans devant être présentées et discutées lors des sessions plénières.



Fondation Bernard van Leer

Le réseau DECET est financé par la Fondation Bernard van Leer (BVL). Il vise des financements supplémentaires (par ex. le Fond social européen ou d'autres programmes et financements d'autres fondations de l'UE).



SESSIONS PLENIERES

Séminaire européen Respect pour la Diversité, l'Équité et l'Insertion Sociale

Phase du réseau 2003-2006

Équipe de coordination générale :

Anke van Keulen (MUTANT, les Pays Bas), Anke Krause (ISTA, Allemagne), Monique van der Kaa (MUTANT, les Pays Bas)

Directeurs des groupes de travail :

- Groupe de travail 1 « Méthodes » : Emanuelle Murcier (ACEPP, France), co-directeur du groupe de travail : Sissy Vafeas (Schedia , Grèce)
- Groupe de travail 2 « Programme de formation européen » : Michel Vandebroeck (VBJK, Belgique), co-directeur du groupe de travail Myriam Mony (ESSSE, France)
- Groupe de travail 3 « Recherche sur la qualité » : Regine Schallenberg-Diekmann (ISTA, Allemagne).

Groupe de direction :

Anke van Keulen (MUTANT, les Pays Bas), Anke Krause (ISTA, Allemagne), Monique van der Kaa (MUTANT, les Pays Bas), Emanuelle Murcier (ACEPP, France), Myriam Mony (ESSSE, France), Regine Schallenberg-Diekmann (ISTA, Allemagne).



SESSIONS PLENIERES

Séminaire européen Respect pour la Diversité, l'Équité et l'Insertion Sociale